



Municipalité de La Neuveville

Budget de fonctionnement 2018

***Catalogue des investissements et
Plan financier 2018-2022***





Message du Conseil municipal au Conseil général – Budget 2018

Rapport préliminaire au budget 2018

Établi selon le MCH2

(en application de l'article 29 de l'ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes [ODGFCo; RSB 170.511])

Table des matières

0	Synthèse	5
1	Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)	5
1.1	Généralités	5
1.2	Amortissements	5
1.2.1	Patrimoine administratif existant (art. T2-4, al. 1 OCo)	5
1.2.2	Patrimoine administratif: cas particuliers (art. T2-4, al. 2 OCo)	5
1.2.3	Nouveau patrimoine administratif	6
1.2.4	Amortissements supplémentaires (art. 84 OCo)	6
1.3	Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif	6
2	Commentaires	6
2.1	Généralités	6
2.2	Emprunts communaux	6
2.3	Compte de résultats	7
2.3.1	Commentaire de l'évolution des charges de personnel	7
2.3.2	Commentaire de l'évolution des revenus des impôts	8
2.4	Investissements	8
3	Résultat	9
3.1	Vue d'ensemble	9
3.2	Résultat du compte global	9
3.2.1	Compte de résultats	9
3.2.2	Compte des investissements	9
3.2.3	Résultat du financement	10
3.3	Résultat du compte général	10
3.4	Résultat du financement spécial « Traitement eaux usées »	11
3.5	Résultat du financement spécial « Gestion des déchets »	11
3.6	Résultat du financement spécial « Electricité »	12
3.7	Résultat du financement spécial « Télé réseau »	12
4	Compte de résultats	13
4.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières (degré de détail: 2 chiffres au moins)	13
	Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (degré de détail: 1 chiffre)	14
5	Etat des capitaux propres	15
5.1	Evaluations	15
5.2	Commentaire des évaluations	16
5.2.1	Financements spéciaux (GM 290)	16
5.2.2	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire (GM 292)	16
5.2.3	Préfinancements (GM 293)	16
5.2.4	Réserves (amortissements supplémentaires, GM 294)	16
5.2.5	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (GM 296)	16
5.2.6	Excédent ou découvert du bilan (GM 299)	16

6	Proposition du conseil communal.....	17
7	Approbation du budget.....	19

Annexe I : Emprunts communaux au 31.12.2017 – Budget

Annexe II : PLAN FINANCIER - CATALOGUE DES INVEST. 2018 - 2022

Annexe III : PLANIFICATION FINANCIERE - Tableau officiel 2018 - 2022

Cahier II

1	Budget de fonctionnement détaillé selon les fonctions.....	1 - 61
2	Budget de fonctionnement selon les matières (2 pos.).....	62 - 64

Rapport préliminaire au budget 2018

0 Synthèse

Se fondant sur le règlement d'organisation de la commune municipale de la Neuveville, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2001, le budget de fonctionnement relève de la compétence du Conseil général pour autant que la quotité d'impôt, voire la taxe immobilière ne soient pas modifiées. Il n'est pas proposé de modifications pour le budget de l'exercice 2018.

Les nouvelles constructions en cours devraient conduire à une légère augmentation de la population, respectivement de contribuables. Il en a été tenu compte pour fixer l'impôt sur le revenu. La croissance du produit de l'impôt sur la fortune reste difficile à évaluer.

Quant aux personnes morales, la marche des affaires reprend gentiment, mais une hausse éventuelle du bénéfice ne pourrait avoir une incidence qu'en 2019 au plus tôt.

La charge de la nouvelle école des Collonges grève entièrement le budget, frais d'exploitation, intérêts et amortissement. Toutefois, l'amortissement, soit quelques CHF 320'000.00 sont prélevés sur le fonds spécial à disposition. Les conditions d'emprunt sont toujours très favorables.

Le nombre de personnes engagées reste relativement stable. Actuellement, 75 personnes sont employées représentant 58.79 EPT (équivalent plein temps).

Le catalogue des investissements, respectivement la planification, renseigne sur l'évolution de la situation financière de la commune.

L'équilibre budgétaire même s'il ne peut être atteint au budget 2018 reste une priorité pour la commission des finances ainsi que pour le Conseil municipal. Cependant, les charges sont difficilement compressibles sans supprimer une prestation. L'excédent du bilan (anciennement appelé la fortune) reste relativement important.

Le budget 2018 proposé a été élaboré avec une quotité de 1.65, une taxe immobilière de 1,2 ‰ et des taxes communales inférieures par rapport aux années précédentes. En effet, les taxes sur les ordures ainsi que celles sur l'assainissement ont été revues à la baisse.

1 Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

1.1 Généralités

Le budget 2018 a été établi en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'article 70 de la loi sur les communes (LCo; RSB 170.11).

1.2 Amortissements

1.2.1 Patrimoine administratif existant (art. T2-4, al. 1 OCo)

Le patrimoine administratif existant au 1^{er} janvier 2014 a été repris à sa valeur comptable dans le MCH2:

Le patrimoine administratif existant de CHF 5'579'959.20
est amorti dans un délai de **16 ans**

Il est donc amorti de manière linéaire à partir de l'exercice 2014 et jusqu'à la fin de l'exercice 2029.

Le **taux d'amortissement annuel** qui en résulte est de 6.25%
soit CHF 348'747.50

1.2.2 Patrimoine administratif: cas particuliers (art. T2-4, al. 2 OCo)

- Patrimoine administratif dans les domaines de l'assainissement:

amortissement linéaire à raison des attributions au financement spécial «maintien de la valeur» de l'année précédant l'introduction du MCH2.

Le patrimoine administratif de l'assainissement était entièrement amorti au 1^{er} janvier 2014.

1.2.3 Nouveau patrimoine administratif

S'agissant des éléments intégrés dans le patrimoine administratif après l'introduction du MCH2, les amortissements planifiés sont calculés selon les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation (annexe 2 OCo). Le patrimoine administratif est amorti de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilisation.

1.2.4 Amortissements supplémentaires (art. 84 OCo)

Des amortissements supplémentaires ne concernent que le **compte général** et sont comptabilisés lorsque, pour l'exercice considéré,

- a) le compte de résultats enregistre un excédent de revenus, et que
- b) les amortissements ordinaires sont inférieurs aux investissements nets.

Le compte de résultats enregistre un excédent de charges. Aucun amortissement supplémentaire n'est donc inscrit au budget.

1.3 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

Le Conseil municipal inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de CHF 50'000.00 (*au plus jusqu'aux limites d'inscription à l'actif au sens de l'art. 79a OCo*). Il suit à cet égard une pratique constante.

2 Commentaires

2.1 Généralités

Le Conseil municipal propose un budget réaliste. La commission des finances a participé à son élaboration et s'est prononcée favorablement sur le projet présenté. Les taxes dans le cadre de l'assainissement et des déchets ont été revues à la baisse.

Pour l'année prochaine, l'accent a continué d'être mis sur l'entretien des immeubles de la commune avec comme projet important, la fin des travaux de la rénovation de l'EJC, Ecole à journée continue. Une première analyse de l'immeuble Schenk est en cours. Une décision sur l'étude du chauffage à distance sera prise l'an prochain.

Le projet de budget de fonctionnement 2018 est établi en tenant compte des éléments suivants :

Quotité d'impôt :	1.65 dès le 1 ^{er} janvier 2012
Taxe immobilière :	1.2 ‰
Service de défense :	Taxe d'exemption supprimée dès 1998 – Décision du Conseil général
Enlèvement des ordures et déchets :	Taxe de base par ménage CHF 14.00 par mois (réduction de CHF 2.00) La taxe au sac (dès 01.04.1995) et le tarif des vignettes pour objets encombrants ne subissent aucun changement. Le prix du vidage de containers est appliqué en fonction du poids de déchets livrés et d'une taxe de levage.
Taxe d'épuration :	Le prix du m ³ est de CHF 1.20 (réduction de CHF 0.30/m ³) auquel s'ajoute la taxe de base par trimestre, selon capacité du compteur (dès le 1 ^{er} janvier 2012).

2.2 Emprunts communaux

Annexe I

2.3 Compte de résultats

2.3.1 Commentaire de l'évolution des charges de personnel

Comme l'an dernier, le Conseil municipal propose une augmentation de 1,5% dans le présent budget. Il est précisé qu'il s'agit bien d'une augmentation de la masse salariale globale et non d'une augmentation générale des salaires.

0. Administration générale

La nouvelle centrale téléphonique sera fonctionnelle d'ici fin 2017, d'où une charge inférieure de CHF 40'000.00 au budget. L'informatique représente une charge non négligeable bien qu'encore raisonnable. La rubrique 0290 renseigne sur les charges et produits des immeubles (Rafraîchissement de l'ancienne salle du CG dans l'immeuble Marché 3 – Réfection des douches à la Plage – Réfection des sols à St-Joux – Changement des portes de garages à la rue du Port - Travaux divers à l'abri des Prés-Guëtins – Rafraîchissement de la Tour de Rive et Place de la Liberté 1). Cependant, les coûts de ces différents travaux seront prélevés sur les Fonds spéciaux existants.

1. Sécurité publique

Le poste d'employé de la police administrative a été repourvu.

Nouvellement, la contribution du canton à la PEA (Protection de l'enfant et de l'adulte) doit être comptabilisée sous la rubrique 1402. La contribution cantonale y figure pour CHF 438'531.00.

Les loyers du service du feu ne sont plus à la charge de la commune. Par contre, la participation communale au syndicat des pompiers du Littoral neuchâtelois s'élève à CHF 195'800.

2. Formation

Les coûts nets des degrés primaires et secondaires sont relativement stables par rapport au budget 2017. Les écolages facturés aux communes externes sont en rapport avec le nombre d'élèves fréquentant notre école. La commune participera aux spectacles « Usine sonore », organisés par des représentants de l'Ecole de musique du Jura bernois par une subvention de CHF 25'000.00.

L'entrée en vigueur de la scolarité « Quarta » occasionne de nouvelles charges d'écolage d'environ CHF 50'000.00

Les charges de l'école à journée continue sont adaptées au nombre d'heures dispensées, soit environ 31'000 heures.

3. Culture et loisirs

Les subventions accordées dans ce cadre ont été augmentées suite à la l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC). Le soutien aux différentes associations a été adapté et ceci notamment en faveur de la bibliothèque afin de pouvoir respecter le versement de salaires adaptés à la branche. Malgré un léger recul du nombre d'abonnés, le service du téléreau laisse apparaître un excédent de produits de CHF 31'165.00, après le versement à la caisse générale d'un montant équivalent. L'achat de signaux a été adapté à l'offre actuelle /chaîne sportive). Un montant de CHF 45'000.00 est maintenu pour l'entretien des ports.

4. Santé

Les coûts sont pris en charge par le canton. Seules quelques cotisations et subventions sont financées par la commune.

5. Prévoyance sociale

L'Agence AVS régionale, la crèche et le CAJ font partie de cette rubrique. Après prise en compte de la masse salariale admise par le canton selon une nouvelle répartition qui tient compte du nombre de dossiers gérés, le SSRN (Service social régional) laisse apparaître un service équilibré. La participation communale à la répartition des charges est estimée à CHF 1'976'700.00 pour l'année 2018 (CHF 525.00 par habitants).

6. Transports

CHF 130'000.00 sont destinés à l'entretien des routes en général, montant prélevé sur le Fonds spécial à disposition. Un montant de CHF 18'900.00 est attribué au Fonds spécial

« Places de stationnement ». La part communale à la compensation des charges - transports publics passe de CHF 222'518.88 à CHF 247'845.00 pour 2018.

7. Protection et aménagement de l'environnement

Le service de l'eau n'a plus de mouvement car il est prévu de transférer l'employé au Syndicat du TLN.

Le budget vous propose une baisse des taxes dans le cadre des déchets et de l'assainissement :

- La taxe de consommation des eaux usées a été réduite pour la 2^{ème} année consécutive de CHF 1.50 à CHF 1.20. Même avec cette baisse volontaire des recettes estimées à CHF 75'000, ce service dégage encore un excédent de produits de CHF 92'360.00, excédent versé au fonds spécial « Equilibre de la tâche ».
- La taxe de base des déchets a été réduite de CHF 16.00 à CHF 14.00 (ménages). Compte tenu de cette baisse volontaire des recettes estimées à CHF 45'000, ce service dégage encore un excédent de produits de CHF 5'050.00, excédent versé au fonds spécial « Equilibre de la tâche ».

8. Economie publique

On constate une certaine stabilité dans les charges et produits du service électrique qui dégage un excédent de produits de CHF 75'980.00, dont CHF 167'500.00 sont versés à la caisse générale.

9. Finances

Deux charges importantes ressortent de cette rubrique :

- CHF 695'520.00 pour la nouvelle répartition des charges cantonales (CHF 185.00/hab.)
- CHF 302'780.00 pour les prestations compensatoires de réduction des disparités dans le cadre de la compensation des charges cantonales (CHF 80.00/hab.)

Avec un taux moyen de 1.066 %, nous continuons de profiter des taux d'intérêts très favorables sur nos emprunts.

2.3.2 Commentaire de l'évolution des revenus des impôts

La prévision des recettes d'impôts des personnes physiques est basée sur la facturation des 2 premières tranches des impôts 2017. Compte tenu de l'évolution de ces dernières années, il n'est plus tenu compte de taxations des années antérieures. La prévision des rentrées fiscales des personnes morales a été revue légèrement à la baisse par rapport au compte 2016.

2.4 Investissements

Le catalogue des investissements annexé ainsi que le tableau officiel de la planification 2018 – 2022 (annexes II et III) renseignent sur l'évolution probable de la situation financière de la commune.

Cet outil de conduite est indispensable pour l'exécutif communal et fournit des informations importantes à l'organe législatif. Il représente également un système de détection précoce d'éventuelles évolutions financières défavorables des finances communales.

Le montant total des investissements 2018 - 2022 se monte à CHF 21'887'512.00. Le montant des investissements financés par l'impôt se monte à CHF 16'809'012.00. 3 projets importants figurent dans le catalogue, soit, le plan directeur englobant le secteur de la Gare, le chauffage à distance et la rue du Port. La salle multi-usages est renvoyée à plus tard.

Le Conseil municipal s'est fixé comme objectif 2018 d'avancer avec le projet du chauffage à distance, car l'aménagement de la place de la gare en dépend.

Les charges induites apparaissent dans le tableau officiel. Rappelons qu'il est important que les projets qu'il mentionne soient réalistes et que leur coût soit le plus précis possible. Les projets prévus pour 2018 doivent pouvoir être effectivement réalisés avec les ressources à disposition. Il est tenu compte des charges dans le budget 2018.

3 Résultat

3.1 Vue d'ensemble

Vue d'ensemble		Budget 2018	Budget 2017	Comptes annuels 2016
Résultat annuel CR, compte global (GM90)	90	-153'965.30	193'480.00	943'464.22
Résultat annuel CR, compte général (GM900)	900	-358'520.30	-44'655.00	0.00
Résultat annuel, financements spéciaux selon législation (GM901)	901	204'555.00	238'135.00	943'464.22
Revenu de l'impôt des personnes physiques (GM400)	400	8'978'533.00	9'993'000.00	8'895'357.32
Revenu de l'impôt des personnes morales (GM401)	401	751'000.00	687'500.00	912'832.90
Taxe immobilière (GM4021)	4021	744'500.00	725'000.00	731'637.00
Investissements nets (GM 5./6)	5 ./ 6	0.00	0.00	5'475'486.88

3.2 Résultat du compte global

3.2.1 Compte de résultats

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	26'897'406.50
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	25'812'041.20
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-1'085'365.30
Charges financières (GM34)	CHF	301'400.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	441'700.00
Résultat provenant de financements	CHF	140'300.00
Résultat opérationnel	CHF	-945'065.30
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	18'900.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	810'000.00
Résultat extraordinaire	CHF	791'100.00
Résultat total, compte de résultats	CHF	-153'965.30

3.2.2 Compte des investissements

Dépenses d'investissement financées par l'impôt	CHF	2'409'012.00
Dépenses d'investissement financées par les services	CHF	1'711'500.00

Recettes d'investissement	CHF	0.00
---------------------------	-----	------

Investissements nets	CHF	4'120.512.00
-----------------------------	------------	---------------------

3.2.3 Résultat du financement

Autofinancement

Résultat du compte global	90	CHF	-153'965.30
Amortissement du patrimoine administratif	33	+ CHF	774'435.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35	+ CHF	278'500.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45	- CHF	-9'385.00
Rectifications, prêts du patrimoine administratif	364	+ CHF	-
Rectifications, participations du patrimoine administratif	365	+ CHF	-
Amortissements, subventions d'investissement	366	+ CHF	-
Attributions aux capitaux propres	389	+ CHF	18'900.00
Revalorisation du patrimoine financier	4490	- CHF	-
Prélèvements sur les capitaux propres	489	- CHF	-810'000.00
Autofinancement		CHF	98'484.70

Investissements nets:

Résultat du compte des investissements	5./6	CHF	-
--	------	-----	---

Résultat du financement	CHF	98'484.70
--------------------------------	------------	------------------

3.3 Résultat du compte général

Compte général

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	21'314'025.30
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	20'026'505.00
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-1'287'520.30
Charges financières (GM34)	CHF	301'400.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	439'300.00
Résultat provenant de financements	CHF	137'900.00
Résultat opérationnel	CHF	-1'149'620.30

Charges extraordinaires (GM38)	CHF	18'900.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	810'000.00
Résultat extraordinaire	CHF	791'100.00

Résultat total, compte de résultats	CHF	-358'520.30
--	------------	--------------------

3.4 Résultat du financement spécial « Traitement eaux usées »

Traitement eaux usées

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	906'735.00
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	999'095.00
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	92'360.00

Charges financières (GM34)	CHF	0.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	0.00
Résultat provenant de financements	CHF	0.00

Résultat opérationnel	CHF	92'360.00
-----------------------	-----	-----------

Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	0.00
Résultat extraordinaire	CHF	0.00

Résultat total, compte de résultats	CHF	92'360.00
--	------------	------------------

Commentaire: Le budget tient compte de la baisse des taxes

3.5 Résultat du financement spécial « Gestion des déchets »

Gestion des déchets

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	558'470.00
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	563'520.00
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	5'050.00

Charges financières (GM34)	CHF	0.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	0.00
Résultat provenant de financements	CHF	0.00

Résultat opérationnel	CHF	5'050.00
-----------------------	-----	----------

Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	0.00
Résultat extraordinaire	CHF	0.00

Résultat total, compte de résultats	CHF	5'050.00
--	------------	-----------------

Commentaire: Le budget tient compte de la baisse des taxes

3.6 Résultat du financement spécial « Electricité »

Electricité

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	3'704'720.00
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	3'780'700.00
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	75'980.00
Charges financières (GM34)	CHF	0.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	0.00
Résultat provenant de financements	CHF	0.00
Résultat opérationnel	CHF	75'980.00
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	0.00
Résultat extraordinaire	CHF	0.00
Résultat total, compte de résultats	CHF	75'980.00

Commentaire: Un montant de CHF 167'500.00 est versé à la caisse générale

3.7 Résultat du financement spécial « Télé réseau »

Télé réseau

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	413'456.20
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	442'221.20
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	28'765.00
Charges financières (GM34)	CHF	0.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	2'400.00
Résultat provenant de financements	CHF	2'400.00
Résultat opérationnel	CHF	31'165.00
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	0.00
Résultat extraordinaire	CHF	0.00
Résultat total, compte de résultats	CHF	31'165.00

Commentaire: Un montant de CHF 31'165.00 est versé à la caisse générale

4 Compte de résultats

4.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières (degré de détail: 2 chiffres au moins)

	Budget		Budget		Comptes annuels		
	2018		2017		2016		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
CHARGES							
30	Charges de personnel	5'729'650.00	10'000.00	6'008'495.00	10'000.00	6'015'493.38	242'978.38
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6'273'411.20	30'000.00	6'282'205.00	22'000.00	5'981'703.07	359'455.20
33	Amortissements du patrimoine administratif	774'435.00	-	705'335.00	-	687'688.16	-
34	Charges financières	301'400.00	-	298'400.00	-	198'892.97	3'089.55
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	278'500.00	-	208'000.00	-	208'660.45	-
36	Charges de transfert	13'881'410.30	-	13'918'158.85	-	14'528'872.50	400'002.56
37	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
38	Charges extraordinaires	18'900.00	-	19'900.00	-	1'531'203.14	600'000.00
39	Imputations internes	793'720.00	-	735'780.00	-	742'520.00	-
3	TOTAL DES CHARGES	28'051'426.50	40'000.00	28'176'273.85	32'000.00	29'895'033.67	1'605'525.69
REVENUS							
40	Revenus fiscaux	191'000.00	11'082'533.00	224'000.00	11'992'000.00	2'886'457.45	13'294'411.32
41	Revenus régaliens et de concessions	-	-	-	-	-	-
42	Taxes	-	6'986'871.20	-	6'884'805.00	37'113.09	8'330'928.30
43	Revenus divers	-	-	-	-	-	-
44	Revenus financiers	-	441'700.00	-	441'700.00	30'397.55	879'878.50
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	9'385.00	-	9'385.00	-	9'385.90
46	Revenus de transfert	257.30	7'924'509.30	-	7'953'083.85	40'000.00	8'233'506.79
47	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	810'000.00	-	545'000.00	-	736'309.48
49	Imputations internes	-	793'720.00	-	735'780.00	-	742'520.00
4	TOTAL DES REVENUS	191'257.30	28'048'718.50	224'000.00	28'561'753.85	2'993'968.09	32'226'940.29
CLÔTURE							
90	Clôture du compte de résultats	204'555.00	358'520.30	238'135.00	44'655.00	943'464.22	-
9	COMPTE DE CLÔTURE	204'555.00	358'520.30	238'135.00	44'655.00	943'464.22	0.00
TOTAL		28'447'238.80	28'447'238.80	28'638'408.85	28'638'408.85	33'832'465.98	33'832'465.98
Excédent de charges							
Excédent de revenus							

5 Etat des capitaux propres

L'état des capitaux propres présente les causes des changements intervenus dans les capitaux propres. La réévaluation de différents éléments du patrimoine financier pourrait entraîner des changements dans les réserves liées à l'évaluation.

5.1 Evaluations

Il n'est pas prévu de réévaluer les différents immeubles du patrimoine financier.

Etat des capitaux propres prévisibles

Capitaux propres au 11/2018			Changements intervenus pendant l'exercice 2018				Capitaux propres au 31/12/2018				
CHF			Motifs de l'augmentation (+)		CHF		Motifs de la diminution (-)		CHF		
29	Capitaux propres	20'803'478			483'055			1'159'005	29	Capitaux propres	20'127'528
290	Financements spéciaux	3'667'467	9010	Attributions aux FS, capitaux propres	204'555	9011	Prélèvement sur les FS, capitaux propres	0	290	Financements spéciaux	3'872'022
29000	FS «service du feu» à sens unique	0	9010	Attributions ordinaires		9011	Prélèvement ordinaires		29000	FS «service du feu» à sens unique	0
29000	FS «service du feu» normal	0	9010			9011			29000	FS «service du feu» normal	0
29001	FS «Alimentation en eau»	0	9010.1			9011.1			29001	FS «Alimentation en eau»	0
29002	FS «Traitement eaux usées»	843'574	9010.2		92'360	9011.2			29002	FS «Traitement eaux usées»	935'934
29003	FS «Gestion des déchets»	236'242	9010.3		5'050	9011.3			29003	FS «Gestion des déchets»	241'292
29004	FS «Electricité»	2'119'205	9010.4		75'980	9011.4			29004	FS «Electricité»	2'195'185
29005	FS «Télé réseau»	468'446	9010.50		31'165	9011.xx			2900x	FS «Télé réseau»	499'611
29006	FS «Vide»		9010.xx		0	9011.xx			2900x	FS «Vide»	0
2900x	FS «transfert de PA» (art. 85a OCo)		3890	Attributions extraordinaires		4850	Prélèvements extraordinaires		2900x	FS «transfert de PA» (art. 85a OCo)	0
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0	3892	Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire, capitaux propres	0	4892	Prélèvements sur les réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0	292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0
293	Préfinancements	6'205'312	3893	Attributions aux préfinancements des capitaux propres	278'500	4893	Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres	800'485	293	Préfinancements	5'683'327
29300	Compte général	4'786'468			0			791'100	29300	Compte général	3'995'368
29301	Alimentation en eau, maintien de la valeur	0	3510	Attributions selon la feuille de calcul des valeurs de remplacement	0	4510	Prélèvements à hauteur des amortissements ordinaires		29301	Alimentation en eau, maintien de la valeur	0
29302	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	1266'186	3510	Idem	278'500	4510	Idem	9'385	29302	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	1535'301
29304	Electricité - Utilisation rationnelle de l'énergie	152'658	3510	Idem	0	4510	Idem	0	29302	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	152'658
294	Réserve de politique financière	146'904	3894	Attributions aux réserves provenant d'amortissements supplémentaires.	0	4894	Prélèvements sur réserves provenant d'amortissements supplémentaires.	0	294	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	146'904
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	5'809'954	3896	Attributions à la réserve liée à la réévaluation	0	4896	Prélèvements sur la réserve liée à la réévaluation	0	296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	5'809'954
29600	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	5'809'954			0			0	29600	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	5'809'954
29601	Réserve de fluctuation				0			0	29601	Réserve de fluctuation	0
299	Excédent/découvert du bilan	4'973'841	2990	Résultat annuel Excédents (+) Déficit (-)	0			358'520	299	Excédent/découvert du bilan	4'615'321

5.2 **Commentaire des évaluations**

5.2.1 Financements spéciaux (GM 290)

Les fds sont alimentés du résultat des différents services

5.2.2 Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire (GM 292)

Aucune réserve constituée

5.2.3 Préfinancements (GM 293)

Les fds enregistrent les alimentations, respectivement les prélèvements.

5.2.4 Réserves (amortissements supplémentaires, GM 294)

Pas de modification prévue

5.2.5 Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (GM 296)

Pas de correction prévue

5.2.6 Excédent ou découvert du bilan (GM 299)

L'excédent du bilan est réduit du montant de l'excédent de charges de CHF 358'520.30

6 Proposition du conseil communal

- a) Approbation de la quotité d'impôt applicable aux impôts communaux : 1.65% dès 01.01.12
- b) Approbation de la quotité d'impôt applicable à la taxe immobilière : 1.2‰
- c) Amortissement du patrimoine administratif existant lors du passage du MCH1 au MCH2 de manière linéaire, pendant 16 ans, à un taux de 6.25 pour cent.
- d) Approbation du budget 2018, qui se compose comme suit:

		Charges	Revenus
Compte global	CHF	27'217'706.50	27'063'741.20
Excédent de charges / de revenus	CHF	-	153'965.30
Compte général	CHF	21'634'325.30	21'275'805.00
Excédent de charges / de revenus	CHF	-	358'520.30
FS Alimentation en eau	CHF	-	-
Excédent de charges / de revenus	CHF	-	-
FS Traitement eaux usées	CHF	906'735.00	999'095.00
Excédent de charges / de revenus	CHF	92'360.00	-
FS Gestion des déchets	CHF	558'470.00	563'520.00
Excédent de charges / de revenus	CHF	5'050.00	-
FS Electricité	CHF	3'704'720.00	3'780'700.00
Excédent de charges / de revenus	CHF	75'980.00	-
FS Télé réseau	CHF	413'456.20	444'621.20
Excédent de charges / de revenus	CHF	31'165.00	-
FS Vide	CHF	-	-
Excédent de charges / de revenus	CHF	-	-

Il est proposé au Conseil général d'approuver le budget.

La Neuveville, le 30 octobre 2017 / Ror

Conseil Municipal



Roland Matti
Maire



Vladimir Carbone
Chancelier



Jean-Philippe Devaux
Conseiller



Raymond Rollier
administrateur des
finances

7 Approbation du budget

Le Conseil général a approuvé le budget 2018 en date du 29.11.2017 conformément à la proposition du Conseil municipal du 30.10.17.

La Neuveville, le 29 novembre 2017

Conseil général

Jean-Pierre Latscha
Président

Vladimir Carbone
Chancelier

**Emprunts communaux au 31.12.2017 - Budget**

La Neuveville, le 20.09.17 / Ror

Etablissement Prêteur	Montant original	Taux d'intérêts	Amortissement trimestriel	Amortissement annuel	Début	Échéance	Emprunts 31.12.2017	Intérêts 2018 (Eff.)
BCBE	fr. 1'200'000.00	0.65%	fr. -	fr. -	02.07.2015	30.06.2020	fr. 1'200'000.00	fr. 7'800.00
BCBE	fr. 2'500'000.00	0.70%	fr. -	fr. -	16.02.2016	29.02.2024	fr. 2'500'000.00	fr. 17'500.00
BCBE	fr. 2'000'000.00	0.70%	fr. -	fr. -	01.07.2016	30.06.2023	fr. 2'000'000.00	fr. 14'000.00
Suva	fr. 1'000'000.00	1.90%	fr. -	fr. -	10.06.2010	10.06.2018	fr. 1'000'000.00	fr. 19'000.00
Postfinance	fr. 2'000'000.00	1.59%	fr. 18'750.00 (dès 30.09.12)	fr. 75'000.00	28.06.2012	29.06.2026	fr. 1'587'500.00	fr. 25'241.25
Postfinance	fr. 2'000'000.00	1.46%	fr. -	fr. -	30.01.2014	31.01.2022	fr. 2'000'000.00	fr. 29'200.00
Postfinance	fr. 2'000'000.00	0.91%	fr. -	fr. -	11.06.2015	11.06.2025	fr. 2'000'000.00	fr. 18'200.00
	fr. 12'700'000.00			fr. 75'000.00				

Moyenne des intérêts:**1.066%****fr. 75'000.00****fr. 12'287'500.00****fr. 130'941.25**



PLAN FINANCIER - CATALOGUE DES INVESTISSEMENTS 2018 - 2022

La Neuveville, le
Divers 31.10.17 / Ror

Date - Acceptation	Projet - Description	Crédit d'engagement	Déjà réalisé	Département	Chef de projet politique	Responsable administratif	Début probable des travaux - Montant	TOTAL						
		CHF	CHF				2018	2019	2020	2021	2022	Après		
	Administration générale												<i>Financement:</i>	<i>Impôts et loyers</i>
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Immeubles													
	Assainissement Plage 2 (toit)	60'000		GTE	Christian Ferrier	Laurent Neuhaus			60'000					60'000
	Salle multi-usages	4'000'000		Mairie	Roland Matti							4'000'000		4'000'000
	Chauffage à distance CAD	5'000'000		Mairie	Alain Binggeli		200'000	1'000'000	1'500'000	1'500'000	800'000			5'000'000
	Mornets 3. 5. 9 (Rapport ESTIA+Epiqr)	1'370'000		GTE	Christian Ferrier	Laurent Neuhaus	250'000	900'000	220'000					1'370'000
		10'430'000	0	0	0	0	450'000	1'900'000	1'780'000	1'500'000	800'000	4'000'000		10'430'000
	Moyenne	1'407'500												
	Culture et loisirs													
	Eclairage architectural (prom. JJR)	120'000		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler		40'000	40'000	40'000				120'000
	Projecteur 4K - Cinéma	50'000		Culture-Loisirs	Olivieri Andrea			50'000						50'000
		170'000	0	0	0	0	0	90'000	40'000	40'000	0	0		170'000
	Moyenne	42'500												
	Enseignement et formation													
	EC'Prim-salle IT & tableaux interactifs	310'000		Instruction	Isabelle Moeschler		310'000							310'000
	EC'Prim détection incendie intégrale	180'000		Instruction	Isabelle Moeschler			80'000	50'000	50'000				180'000
		490'000	0	0	0	0	310'000	80'000	50'000	50'000	0	0		490'000
	Moyenne	122'500												



PLAN FINANCIER - CATALOGUE DES INVESTISSEMENTS 2018 - 2022

La Neuveville, le
Divers 31.10.17 / Ror

Date - Acceptation	Projet - Description	Crédit d'engagement CHF	Déjà réalisé CHF	Département	Chef de projet politique	Responsable administratif	Début probable des travaux - Montant 2018	Début probable des travaux - Montant 2019	Début probable des travaux - Montant 2020	Début probable des travaux - Montant 2021	Début probable des travaux - Montant 2022	Début probable des travaux - Montant Après	TOTAL
	Routes												
	Place de stationnement Prés-Guétins	247'000		GTE	Christian Ferrier	Laurent Neuhaus	247'000						247'000
	Rue du Port /Rue du Lac	2'800'000		GTE	Christian Ferrier	Laurent Neuhaus		1'400'000	1'400'000				2'800'000
	Chemin des Côtes-Bugnot (Est)	210'000		GTE	Christian Ferrier	Laurent Neuhaus	210'000						210'000
	Equipement Ruveau: mont. brut 1'300'000.-	1'300'000		GTE	Christian Ferrier	Christine Féver	100'000	100'000				1'100'000	1'300'000
13.09.18	Rêche nord-Maupras: Brut 423'000.-	323'000		GTE	Christian Ferrier	Laurent Neuhaus	323'000						323'000
08.10.01	Ch. des Plantes - Prapion - Brut 684'860.00	452'988	303'977	GTE	Christian Ferrier	Laurent Neuhaus	149'012						149'012
	Véhicules communaux	50'000		GTE	Christian Ferrier	René Biasca		50'000					50'000
	5'079'012	5'382'988	303'977	0	0	0	1'029'012	1'550'000	1'400'000	0	0	1'100'000	5'079'012
	Moyenne	994'753											
	Réaménagement												
16.06.15	Mesures de protection - Carte des dangers	210'000		GTE	Christian Ferrier	Christine Féver	210'000						210'000
16.03.09	Révision du PAL	124'200	19'200	GTE	Christian Ferrier	Christine Féver	35'000	35'000	35'000				105'000
	Aménagements rives St-Joux			GTE	Christian Ferrier	Christine Féver							
	Plan directeur - CFF	1'050'000		GTE	Christian Ferrier	Christine Féver	50'000					1'000'000	1'050'000
	Plan directeur - Secteur VV - Gare	5'100'000		GTE	Christian Ferrier	Laurent Neuhaus	100'000	1'000'000	2'000'000	2'000'000			5'100'000
	6'465'000	6'484'200	19'200	0	0	0	395'000	1'035'000	2'035'000	2'000'000	0	1'000'000	6'465'000
	Moyenne	1'155'000											
	Modération de trafic												
05.12.15	Aménagements divers (Zone 30 RWB)	675'000	400'000	GTE	Christian Ferrier	Laurent Neuhaus	225'000	50'000					275'000
	275'000	675'000	400'000	0	0	0	225'000	50'000	0	0	0	0	275'000
	Sous - Total	23'632'188	723'177	0	0	0	2'409'012	4'705'000	5'305'000	3'590'000	800'000	6'100'000	22'909'012
	22'909'012	23'632'188	723'177				Impôts et loyers	2'409'012			2018 - 2022	16'809'012	22'909'012
	Moyenne	3'361'802											



PLAN FINANCIER - CATALOGUE DES INVESTISSEMENTS 2018 - 2022

La Neuveville, le
Divers 31.10.17 / Ror

Date - Acceptation	Projet - Description	Crédit d'engagement CHF	Déjà réalisé CHF	Département	Chef de projet politique	Responsable administratif	Début probable des travaux - Montant 2018	Début probable des travaux - Montant 2019	Début probable des travaux - Montant 2020	Début probable des travaux - Montant 2021	Début probable des travaux - Montant 2022	Début probable des travaux - Montant Après	TOTAL
	Electricité - Eclairage public											Financement:	Electricité
	ELEC - ch.Côtes-Bugnot est (partie élec.)	250'000		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler	250'000						250'000
	ELEC - rue du Port (partie élec.)	250'000		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler		150'000	100'000				250'000
	ELEC - Rêche - Maupras	100'000		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler	100'000						100'000
	ELEC - Secteur Celliers-renf. BT	150'000		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler	100'000	50'000					150'000
	ELEC - réseau moy. ten. -assainissement	230'000		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler					230'000		230'000
	ELEC - Vignoble 21 sécurisation et amén.ext.	100'000		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler		50'000	50'000				100'000
	ELEC - Assainiss.infrastructures venelles	150'000		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler	50'000	50'000	50'000				150'000
	ELEC - assainiss. secteur BT Beau-Site	200'000		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler						200'000	200'000
	ELEC - Sta MT-BT - Liberté 11	150'000		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler	150'000						150'000
	ELEC - Sta MT-BT Montagu, partie BT	50'000		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler					50'000		50'000
	ELEC - Sta MT-BT et pf Ruveau	920'000		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler	50'000	50'000	400'000	420'000			920'000
	ELEC - Sta MT-BT Vichon, Plage,	300'000		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler	150'000	150'000					300'000
	ELEC - Sta MT-BT Vervas	200'000		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler					200'000		200'000
	ELEC - Système d'information réseau	120'000		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler	60'000	60'000					120'000
	ELEC - assainissement 40 armoires BT	1'000'000		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler						1'000'000	1'000'000
	EP - assainissement (passage à LED)	540'000		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler		180'000	180'000	180'000			540'000
	Signolet 3 - Photovoltaïque	131'500		Equipement	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler	131'500						131'500
	Electricité - Eclairage public	4'841'500	0	0	0	0	1'041'500	740'000	780'000	600'000	480'000	1'200'000	4'841'500
	Moyenne	728'300									3'641'500		
	Téléreau											Financement:	Téléreau
	Rue du Port (partie TV-R)	50'000		Téléreau	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler		25'000	25'000				50'000
	Assainissement HUB	50'000		Téléreau	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler		50'000					50'000
	Renfor. nodes et logiciel saisie de réseau	150'000		Téléreau	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler	60'000	30'000	60'000				150'000
	Réseau FO - quartier	1'000'000		Téléreau	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler				80'000	80'000	840'000	1'000'000
	Réseau FO - immeubles	800'000		Téléreau	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler						800'000	800'000
	Assainissement Vieille Ville (partie TV-R)	350'000		Téléreau	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler						350'000	350'000
	Assainissement Côtes-Bugnot est (TV-R)	50'000		Téléreau	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler	50'000						50'000
	Assainissement secteur St-Joux (TV-R)	50'000		Téléreau	Alain Binggeli	J.-Cl. Scherler				30'000	20'000		50'000
	2'500'000	2'500'000	0				110'000	105'000	85'000	110'000	100'000	1'990'000	2'500'000
	Moyenne	102'500									510'000	Financement:	Téléreau



PLAN FINANCIER - CATALOGUE DES INVESTISSEMENTS 2018 - 2022

La Neuveville, le
Divers 31.10.17 / Ror

Date - Acceptation	Projet - Description	Crédit d'engagement	Déjà réalisé	Département	Chef de projet politique	Responsable administratif	Début probable des travaux - Montant	Début probable des travaux - Montant Après	TOTAL				
		CHF	CHF				2018	2019	2020	2021	2022		
	Déchets											Financement:	Déchets
		0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Moyenne	0								0	0	Financement:	Déchets
	Assainissement											Financement:	Assainissement
	Rue du Port / Rue du Lac	75'000		GTE	Christian Ferrier	Laurent Neuhaus		75'000					75'000
	Chemin Côte-Bugnot (Est)	100'000		GTE	Christian Ferrier	Laurent Neuhaus	100'000						100'000
	Investigations décharge de St-Joux - 2e étape	60'000		GTE	Christian Ferrier	Laurent Neuhaus	60'000						60'000
09.06.13	Assainissement et mise à jour du PGEE	1'692'000	1'000'000	GTE	Christian Ferrier	Laurent Neuhaus	400'000	292'000					692'000
		927'000	1'000'000		0	0	560'000	367'000	0	0	0	0	927'000
	Moyenne	231'750									927'000	Financement:	Assainissement
Total - Impôts et services / Année		32'900'688	1'723'177	0	0	0	4'120'512	5'917'000	6'170'000	4'300'000	1'380'000	9'290'000	31'177'512
		31'177'512								21'887'512		Après	31'177'512
	Déjà réalisé	-1'723'177											
		32'900'688											

Impôts et loyers	2'409'012	2018 - 2022	16'809'012	6'100'000	22'909'012
Services	1'711'500	2018 - 2022	5'078'500	3'190'000	8'268'500
Total	4'120'512	2018 - 2022	21'887'512	9'290'000	31'177'512



PLANIFICATION FINANCIERE - Tableau officiel 2018 - 2022

La Neuveville, le 30.10.17 / Ror

TABEAU 10	<-	<->	->	-->	--->	---->	----->
Prévisions du compte de fonctionnement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total des revenus	27 083 071	26 728 959	25 990 548	26 100 742	26 202 926	26 671 247	27 410 180
Total des charges	27 073 952	26 773 614	26 349 068	26 563 510	26 547 760	26 948 981	27 567 772
Excédent (+) / découvert (-)	9 119	- 44 655	- 358 520	- 462 768	- 344 834	- 277 734	- 157 592
Investissements nets	4 849 326	2 917 012	2 409 012	4 705 000	5 305 000	3 590 000	800 000
Prévision concernant les charges	0	0	0	0	0	0	0
Prévision concernant les charges	0	0	0	0	0	0	0
Charges d'investissement (charges induites)	0	0	0	- 111 200	- 665 500	- 713 500	- 763 500
Excédent (+) / découvert (-)	9 119	- 44 655	- 358 520	- 462 768	- 344 834	- 277 734	- 157 592
Couverture suffisante / insuffisante	9 119	- 44 655	- 358 520	- 573 968	-1 010 334	- 991 234	- 921 092
Fortune nette / découvert du bilan	5 018 496	4 973 841	4 615 321	4 041 353	3 031 019	2 039 785	1 118 693